

## **Point n°6 : Rapport d'orientation budgétaire proposé par le Bureau du 11/11/2024**

### **Préambule**

L'article L2312-1 du Code général des Collectivités Territoriales prévoit que dans les communes et EPCI de plus de 3.500 habitants, le chef de l'exécutif présente à l'assemblée délibérante, dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget primitif, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels de la commune ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport donne lieu à un débat, dont il est pris acte par une délibération spécifique.

Le décret D.2312-3 du CGCT précise qu'il comporte les informations suivantes :

1. Les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et en investissement,
2. La présentation des engagements pluriannuels, les orientations envisagées en matière de dépenses et de recettes d'investissement et le cas échéant, les orientations en matière d'autorisation de programme.
3. Des informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de dette contractée, et les perspectives pour le projet de budget. Elles présentent notamment le profil de l'encours de dette que vise la commune pour la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Les orientations fixées aux 1°, 2°, et 3° devront permettre d'évaluer l'évolution prévisionnelle du niveau d'épargne brute, nette et de l'endettement à la fin de l'exercice auquel se rapporte le projet de budget.

Ce rapport ne constitue qu'un stade préliminaire à la procédure de l'élaboration budgétaire et ne comporte pas de caractère décisionnel.

Il est ici rappelé qu'une démarche d'analyse financière prospective est menée chaque année par la gouvernance actuelle, afin de tracer l'horizon à 5 ans de la réflexion stratégique. Une fois par an, à l'occasion de la préparation du ROB, les hypothèses de sa construction sont posées et discutées en vue d'actualiser les perspectives financières de l'USTOM et de les formaliser pour les présenter au Conseil Syndical.

**Au regard de la perspective de renouvellement du Conseil Syndical début 2026, il ne nous est pas paru pertinent de décaler au-delà de 2027, l'horizon de la projection financière : les options stratégiques qui seront prises par le nouvel exécutif seront susceptibles de rebattre les cartes des projets et de la gestion courante du syndicat, avec des effets perceptibles dès 2027.**

**Aussi, la prospective présentée pourra aussi bien être lue comme une actualisation des tendances de l'an passé.**

Cette réflexion mobilise l'ensemble des services du syndicat auxquels une lettre de cadrage budgétaire, détaillant les modalités et le calendrier des restitutions aux élus, est adressée en vue de préparer l'atterrissage de fin d'année et un projet de budget, en fonctionnement et en investissement. Ce travail permet de présenter :

- Une projection des dépenses et recettes réelles de fonctionnement traçant une perspective d'épargne brute,
- Une projection des dépenses et recettes futures d'investissement esquissant un tableau prévisionnel de financement incluant :
  - o Un plan pluriannuel d'investissement à l'horizon 2027
  - o Un besoin de financement à long terme du syndicat, à arbitrer entre autofinancement et recours à l'emprunt.

Ainsi, en premier lieu, le rapport traitera du contexte stratégique du syndicat, dans son environnement économique et financier, tel que présenté dans le projet de loi de programmation des finances publiques.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID : 033-253303499-20241126-D20241133BIS-DE



Seront présentées successivement, la projection de l'exécution budgétaire du syndicat au 31 Décembre 2024, les hypothèses tendanciennes retenues dans le contexte actuel, le Plan Pluriannuel d'Investissement actualisé, et la prospective financière à horizon 2027 résultant des projections techniques et financières.

**Il n'est pas distingué cette année de scénario « au fil de l'eau » de scénarii associés à des projets, un arbitrage étant intervenu cette année sur les hypothèses présentées en 2023 :**

- Poursuite du déploiement du Plan Biodéchets,
- Abandon du sur-tri des encombrants,
- Mise en œuvre du déploiement des Points d'Apports Volontaires en bastides, selon une rampe à l'ambition réduite à 6 communes volontaires.

**La prospective 2023-2027 est le résultat de cette construction permettant aux décideurs de saisir la vue d'ensemble des équilibres financiers futurs, notamment à l'égard de l'endettement et du plan d'investissement proposé, et de juger de l'opportunité d'apporter les ajustements nécessaires à la grille tarifaire.**

Le projet de budget primitif pour 2025 en découlera, en vue de son vote lors du dernier Conseil Syndical de l'exercice 2024.

## **1- Éléments généraux stratégiques et financiers**

Le contexte général et local de l'activité déchets au niveau national sont rappelés ci-après :

- **la stabilisation du niveau de la TGAP, qui atteindra son apogée en 2025 à 65 €HT/T.** Au-delà l'application d'un malus en cas de progression des tonnages des déchets ultimes est à l'étude.

- **L'augmentation des coûts des exutoires de déchets ultimes** dans les filières d'élimination. La réflexion sur le développement de nouveaux exutoires, ou la discussion engagée avec Bordeaux Métropole et l'ensemble des syndicats de Gironde pour un partage équitable des outils et des capacités de traitement n'aboutira pas concrètement avant la fin du marché entre BM et VEOLIA, soit en 2027.

- **La fluctuation des cours de reprise des matériaux recyclés.**

- **Le statut des emplois au sein du syndicat régi par les règles des SPIC**, générant des situations singulières au regard notamment des instances représentatives du personnel, de la mise en œuvre de gratifications, et un malaise compréhensible au sein de l'équipe l'USTOM.

- **La nécessaire mise aux normes des sites**, dans le contexte normatif très strict des ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement) constitue pour le syndicat un engagement financier et technique pluriannuel toujours d'actualité.

Le redressement de la situation financière du syndicat depuis 2020, puissamment aidée par la revalorisation de la grille 2021, la conjoncture des cours mondiaux des matériaux recyclés, et le confortement des soutiens des éco-organismes permet d'envisager l'avenir avec davantage de sérénité qu'au début de l'actuel mandat mais il reste de nombreux défis à relever dans les prochaines années.

Les enjeux financiers pour le syndicat sont toujours les mêmes :

- Maintenir un niveau de recettes permettant de financer le plan d'investissement à moyen terme du syndicat. En parallèle, poursuivre le travail engagé avec la DRFIP pour maximiser le recouvrement de la facturation émise.
- Contenir la croissance des charges de fonctionnement
- Maintenir une capacité de remboursement de la dette en dessous des plafonds fixés par la Loi de Programmation des Finances Publiques.

Sur un plan stratégique, le Président et les élus ont tracé les orientations suivantes :

- Engager les actions nécessaires pour réduire les flux collectés,
- Trier en amont les déchets valorisables pour une valorisation maximale
- Mettre à niveau les outils industriels de l'USTOM dans le respect des réglementations environnementale et du code du travail
- Travailler sur la structure de la grille tarifaire afin de garantir plus d'équité entre les différents producteurs de déchets,

## **2- Perspective d'atterrissage au 31/12/2024**

### **Bilan prévisionnel de l'exécution 2024 en recettes**

Le dernier point financier réalisé sur la base de l'exécution à fin septembre 2024 a permis d'estimer des recettes largement excédentaires par rapport au BS 2024 (en 0 et -3%) et en augmentation sensible par rapport à 2023 (env. + 1M€).

Au niveau du chapitre 74:

- Des **recettes de Redevance qui progressent d'environ 600 K€ à 9,9 M€ (9,3 M€ au BS).**

**Plusieurs raisons à cela :**

- La prudence dans la détermination du **niveau de rattachement 2023**, de la facturation complémentaire de 2023, consécutive à la diminution du nombre de levées de 18 à 15 dans le forfait, a conduit à **minorer de 186 K€ le niveau de recettes enregistré sur l'exercice précédent**,
- En 2024, le niveau de facturation a continué de progresser (+ 1,5 %) soit une mobilisation de 200 K€ d'appels supplémentaires aux CDC, traduisant la captation de nouveaux usagers ;
- Le report en 2024 de l'émission des titres d'appels sur exercices antérieurs qui n'a pu être traité administrativement dans les délais habituels.
- **Les soutiens des Eco-organismes atteignent un niveau record, aux alentours de 1,8 M€**
- L'application du barème G (nouveau contrat CITEO) a été décalé d'un an, au 1<sup>er</sup> janvier 2025. En 2024, un avenant intermédiaire a été appliqué, reprenant transitoirement les conditions de soutien à venir, sans les clauses de bonus-malus qui y seront attachées. Ces conditions nouvelles sont très favorables aux gros producteurs de collecte sélective comme l'USTOM, dont le soutien financier a été fortement boosté, passant à environ 1,5 M€ par an.
- A cet égard, nous avons perçu pour 1,245 M€ d'acomptes trimestriels au titre de 2024 (incluant le soutien papier de 80 K€/an, qui est désormais inclus dans le soutien global).
- Par ailleurs, nous avons perçu au 1<sup>er</sup> semestre le liquidatif CITEO 2023, qui s'est élevé à 406 K€.
- **Les subventions de l'ADEME et de la Région budgétées à hauteur de 134 K€, pourront être obtenues mais ce poste fera l'objet d'une analyse prudente de rattachement, les ambitieux objectifs des programmes risquant des retards de mise en œuvre, financièrement pénalisants.**

#### Au niveau des autres chapitres de recettes :

- Le produit de **revente des matériaux** a connu une embellie temporaire au 1<sup>er</sup> semestre 2024, dont l'USTOM a profité avec des recettes en hausse qui dépasseront les 700 K€ (contre 472 prévus)
- Les recettes d'accès des professionnels en déchèteries sont en berne, notamment sur les déchets verts entraînant des baisses de recettes avec un impact limité sur le total
- Une baisse de 50% des recettes de la Recyclerie, un peu sous la barre du budget, compte tenu des décisions drastiques sur l'organisation prises au 1<sup>er</sup> semestre et de la quasi-suppression des vide-maisons qui s'en est suivie.

#### Bilan prévisionnel de l'exécution 2024 en dépenses

Le dernier point financier réalisé sur la base de l'exécution à fin septembre 2024 a présenté des dépenses hors **éléments exceptionnels** largement en baisse sur le BS (-1M€), tout en étant en progression de 0,5 M€ par rapport à l'exécution 2023.

#### Concernant les dépenses courantes

- **Des charges générales qui sont exécutées bien en deçà du BS 2024 (- 400 K€),**
- **Des marchés d'exploitation maîtrisés à 98% de taux d'exécution (-100 K€ sous le BS) :**
  - Malgré le report de la mise en œuvre du sur-tri
  - Grâce à l'impact de baisses de tonnages, OM et encombrants,
  - Des prix budget correctement évalués
- **Une masse salariale nécessairement contenue à -260 K€ sous le BS2024, dans la mesure où :**
  - Elle s'appuie sur un organigramme incomplètement pourvu et des départs.

- La décision de réduire l'activité à la Recyclerie en vue des futurs travaux a été prise postérieurement au vote du BS qui avait inscrit 100 K€ de crédits dans l'éventualité où l'activité se poursuivrait au même niveau.

➤ **Des dotations aux amortissements inférieures de 100 K€ au budget.**

Au niveau des éléments exceptionnels à comptabiliser dans l'exercice

➤ **Une provision pour risque et charges de travaux concernant la décharge de Rimons (740 K€) :**

Dans le cadre du bail emphytéotique signé avec TOTAL pour installer une ferme photovoltaïque, le dossier de la réhabilitation préalable de la décharge de Rimons a émergé. Le cabinet ANTEA, mandaté par TOTAL pour son expertise des sites classés, a mis en évidence un risque de travaux lourds à effectuer par l'USTOM, quand bien même le projet ne verrait jamais le jour.

L'étude évalue le risque à 740.000 € hors taxes à ce jour, mais, au regard des prescriptions ultérieures de la DREAL, il n'est pas exclu de renforcer à terme le niveau de la provision.

Dès lors, la constitution d'une provision s'impose pour des raisons de sincérité des comptes, mais cette provision pourrait être étalée dans le temps.

Cependant, la situation financière de l'USTOM le permettant, il a été décidé par le Bureau de proposer au Conseil Syndical la comptabilisation de cette provision à 100% sur l'exercice 2024.

➤ **Une provision pour risque et charges concernant un recours juridique contre l'USTOM (50 K€)**

Suite à une chute dans une benne de déchèterie en 2017, un usager a initié une procédure d'indemnisation amiable auprès de l'USTOM, transmise à notre assureur en responsabilité civile, puis contentieuse devant la juridiction administrative, sollicitant à chaque étape de la procédure précontentieuse une indemnisation supérieure. L'ouverture d'une procédure devant le Tribunal Administratif en 2024 est assortie d'une demande d'indemnisation à hauteur de 50.000 €, justifiant l'inscription d'une provision du même montant dans les comptes 2024.

➤ **L'annulation de titres de recette émis en 2014 et 2015 auprès de plusieurs Communautés de Communes pour apurer des rôles de redevance.**

L'apurement des rôles anciens de Redevance constitue un acte de bonne gestion de la part des SGC et des ordonnateurs. Par voie d'annulatifs ou d'admissions en non-valeur, le montant des factures à recouvrer s'amenuise au fil du temps, et a vocation à être réduit à néant. Dès lors, des appels émis par l'USTOM auprès des Communautés de Communes ont pu dépasser le reliquat à recouvrer sur certains rôles, datant des premières années de la mise en place de la redevance. A ce jour, l'USTOM souhaite apurer les appels sur les rôles de 2014 et 2015, en procédant à la mise à niveau des appels sur ces rôles.

Le montant en jeu est de l'ordre de 190 K€, et il est prévu de mandater ces sommes au profit des CDC avant la clôture de l'exercice. Contrairement aux provisions, constituant des charges calculées mais non décaissées, les mandats d'annulation de titres anciens sont effectivement décaissés.

**Ces trois points font l'objet de la Décision Modificative n°2 à voter au cours de ce même Conseil : ces dépenses exceptionnelles sont financées par les excédents budgétaires attendus sur les recettes et dépenses détaillés dans les paragraphes précédents.**

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID : 033-253303499-20241126-D20241133BIS-DE

Compta	Compta	BP 2024	RàR	BS	BS	Compta		
SECTION DE FONCTIONNEMENT	CA 2023	Budget 2024	BP2024 /CA2023	Restes 2023	BS 2024	BUDGET 2024	CA 2024 est.	
<b>DEPENSES</b>								
011	Charges Générales hors 611	1 228 700 €	1 719 036 €	40%	76 977,00 €	1 796 013,00 €	1 547 132 €	
	611 des charges générales	255 125 €	348 842 €	37%	18 500,00 €	367 342,00 €	213 958 €	
	611-Marchés d'exploitation	5 997 134 €	6 265 168 €	4,5%		6 265 168,00 €	6 223 168 €	
	<b>Sous-Total 011 :</b>	<b>7 480 959 €</b>	<b>8 333 046 €</b>	<b>11,4%</b>	<b>0 €</b>	<b>95 477,00 €</b>	<b>8 428 523,00 €</b>	<b>7 984 258 €</b>
012	Charges de Personnel	2 538 059 €	2 856 260 €	13%	100 000,00 €	2 956 260,00 €	2 696 260 €	
85	Autres charges de gestion courante	69 743 €	72 776 €	4%		72 776,00 €	78 776 €	
66	Charges Financières	71 177 €	66 986 €	-6%	4 523,00 €	71 489,00 €	71 489 €	
67	Charges Exceptionnelles	37 637 €	16 601 €	-56%		16 601,00 €	206 601 €	
68	Provisions pour risques et charges	25 251 €	0 €	-100%	5 000,00 €	5 000,00 €	795 000 €	
042	Dotations aux amortissements/Cession	944 154 €	962 900 €	2%		962 900,00 €	862 900 €	
022	Dépenses imprévues	0 €	0 €	#DIV/0!	125 000,00 €	125 000,00 €	0 €	
023	Virement à la section d'Investissement	0 €	0 €		5 882 724,34 €	5 882 724,34 €		
	<b>TOTAUX :</b>	<b>11 166 981 €</b>	<b>12 308 549 €</b>	<b>10,22%</b>	<b>0,00</b>	<b>6 212 724,34 €</b>	<b>18 521 273,34 €</b>	<b>12 695 284 €</b>
<b>RECETTES</b>								
74	CDC- appels R/	9 330 366 €	9 729 631 €	4%		9 729 631,00 €	9 929 159 €	
	SUBV. CITEO/Eco DDS/Eco-folio/Eco-Mobilier	1 401 014 €	1 091 800 €	-22%	300 000,00 €	1 391 800,00 €	1 830 855 €	
	Autres subventions (Ademe, Total)	30 000 €	134 000 €	347%		134 000,00 €	156 400 €	
	Remboursements sur CAE	101 395 €	50 000 €	-51%		50 000,00 €	50 000 €	
	<b>Sous-Total 74 :</b>	<b>10 862 775 €</b>	<b>11 005 431 €</b>	<b>1,3%</b>	<b>300 000,00 €</b>	<b>11 305 431,00 €</b>	<b>11 966 414 €</b>	
70	Produit des services dont facturations	447 549 €	459 302 €	3%		459 302,00 €	400 000 €	
70	Revente de matériaux	572 865 €	472 287 €	-18%		472 287,00 €	700 000 €	
013	Remboursements sur rémunération	38 484 €	42 848 €	11%		42 848,00 €	42 848 €	
75	Autres revenus dont Magasin Recyclerie	223 000 €	140 000 €	-37%	30 000,00 €	170 000,00 €	140 000 €	
76	Produits financiers	3 €	3 €	-13%		3,00 €	3 €	
77	Produits exceptionnels	104 020 €	10 000 €	-90%		10 000,00 €	32 000 €	
78	Reprise sur amortissements et provisions	4 502 €	0 €	-100%		0,00 €	425 €	
042	Opération d'ordre	178 677 €	178 678 €	0%		178 678,00 €	178 678 €	
002	Résultat excédentaire reporté	0 €	0 €		5 882 724,34 €	5 882 724,34 €		
	<b>TOTAUX :</b>	<b>12 431 876 €</b>	<b>12 308 549 €</b>	<b>-0,99%</b>	<b>0,00</b>	<b>6 212 724,34 €</b>	<b>18 521 273,34 €</b>	<b>13 460 368 €</b>
	<b>Résultat de fonctionnement (CA N):</b>	<b>1 264 894 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>765 084 €</b>	

### En conclusion des perspectives d'atterrissage pour 2024 :

Le résultat d'exécution attendu fin 2024 est donc projeté aujourd'hui à environ 765 K€.

### 3- Le Plan Pluriannuel d'Investissements 2023-2027 actualisé en 2024

Présenté au Bureau, lors de la session du 12 novembre dernier, et actualisé au regard des décisions prises pour l'avenir de la Recyclerie, il totalise 9,3 M€ contre 8,8 M€ lors de la prospective établie l'an passé sur la même période de prévision 2023-2027.

La comparaison entre ces deux instantanés à un an d'intervalle met en lumière les choix opérés au cours de l'année écoulée et les évolutions stratégiques dessinées pour la fin du mandat. Ainsi :

#### Deux des quatre principaux projets du mandat portés en 2023, se déroulent comme prévu :

- **La Réhabilitation de la déchèterie de Saint Magne (1,2 M€):** les travaux démarrés début septembre 2024 ont été engagés sur les crédits votés au BS 2024. Le chantier se déroule conformément aux prescriptions techniques du marché et, à ce jour, aucun aléa significatif n'est apparu susceptible de décaler et/ou renchérir les prévisions initiales. La livraison de la nouvelle déchèterie est ainsi prévue début avril 2025, et le montant des marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux totalisera 1,2 M€. Environ 30 K€ de budgets complémentaires sont prévus dans l'enveloppe des travaux généraux de réhabilitation des déchèteries pour l'aménagement de la loge et des bas de quais.

- **Les Biodéchets (0,6 M€)** : le déploiement du plan engagé en 2024 se poursuit, notamment la dotation de 9.000 composteurs individuels, **de composteurs collectifs** dans les communes, ainsi que le déploiement de bornes de collecte « grutables », **dont le test sera réalisé en début d'année 2025.**

#### Le projet de réhabilitation de la Recyclerie de Pessac se transforme :

Le projet initial est de fait percuté par deux réalités qui se sont imposées très récemment :

- **Le renchérissement du projet au-delà de la limite fixée en 2023 à 2,4 M€ (cf. PPI 2023).** En effet, la dernière version de l'APS soumise par la maîtrise d'œuvre porte l'enveloppe travaux à 2,7 M€ hors aléas **portant l'enveloppe globale du projet à plus de 3 M€ hors aléas.**
- **Des opportunités simultanées d'investissement dans des locaux industriels ad hoc** idéalement placés dans des zones d'activité proches des centres urbains de Pineuilh et La Réole, permettant de réaliser un déploiement territorial du concept actuel aux deux extrémités du périmètre de l'USTOM. Ces deux locaux identifiés sont disponibles à la vente pour un investissement avant travaux d'environ 900.000 € et les prises d'option d'achat sont en cours.

Le PPI prévoit (et le budget 2025 devra l'affiner) environ 150 à 200 K€ de travaux par site pour garantir l'accessibilité du public, l'aménagement des zones d'activités et des conditions de travail du personnel.

**Par ailleurs, l'aménagement futur du site de Pessac sera très rapidement défini pour prendre en compte :**

- Les activités temporaires ou permanentes du service conteneurisation et de l'équipe de la Recyclerie, pendant la période des travaux dans les nouveaux sites,
- Le devenir du projet photovoltaïque initial,
- Les mesures de protection ou de démantèlement partiel du site au regard des risques.

Par corolaire, le projet d'extension de la déchèterie de La Réole est reporté : le périmètre de projet initial, s'appuyant sur l'acquisition de terrains contigus doit faire l'objet d'une réflexion et d'une étude de faisabilité préalable. Seuls cette étude et les terrains attenants à la déchèterie sont désormais conservés dans le PPI.

Les 4,8 M€ fléchés en 2023 sur quatre gros projets (sur 8,8 M€) restent dans cette nouvelle approche à un étiage sensiblement identique puisque les gros projets dans la version 2024 totalisent désormais 4,6 M€.

Le reste du PPI (50%) est affecté à des investissements courants.

#### Les principaux investissements de renouvellement :

- Un gros effort financier est consacré dans les cinq autres déchèteries du territoire puisque le budget pluriannuel de rénovation est passé de **600 K€** en 2023 à **1.000 K€** en 2024, sans compter la signalétique qui sera totalement remplacée en 2024-2025. Ces travaux visent :
  - o Le remplacement des garde-corps de tous les sites en cours de réalisation (140 K€),
  - o La réhabilitation des bas de quai (100 K€ en 2025),
  - o La réhabilitation des réseaux d'eau (30 K€),
  - o La construction intégrale de 2 loges agents (La Réole et Gensac) pour 220 K€,
  - o Des clôtures réalisées ou envisagées pour 400 K€ pour la sécurisation des sites,
  - o 138 K€ de containers sécurisés.
- **250 K€** supplémentaires sont prévus pour réhabiliter les installations techniques du site de Massugas (lagune, FMA,...) et se substitueront aux installations prévues pour le Sur-tri.
- La réhabilitation de la « Maison COVERED » est abandonnée.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID : 033-253303499-20241126-D20241133BIS-DE

**SLO**

- **1,5 M€ est toujours prévu sur les conteneurs de collecte en porte-à-porte et en point d'apport volontaire**, le déploiement de bornes aériennes et enterrée étant prévue potentiellement dans six communes volontaires (suite a minima de l'étude Verdirité)

Pour mémoire, aucun camion ne figure plus dans les besoins d'investissement à l'avenir dans la mesure où désormais la flotte est en location.

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT DU ROB 2025								
SITES	R2023	Est2024	RAR	2025	2026	2027	TOTAL	COMMENTAIRES
<b>DECHETERIES</b>								
Réhabilitation Saint Magne	57 801 €	26 626 €	1 102 122 €	17 800 €			1 204 349 €	
Hauts de quai (Garde-corps,...)	8 740 €	8 868 €	141 067 €	0 €	0 €	0 €	158 675 €	
Bas de quai (Bastaings, ..)	4 555 €	0 €	0 €	104 000 €	0 €	0 €	108 555 €	
Loges agents	0 €	0 €	16 920 €	205 200 €	0 €	0 €	222 120 €	Reconstructions intégrales
Plateformes, clotures, portails	98 781 €	79 841 €	80 827 €	153 600 €	0 €	0 €	413 049 €	
La Réole : terrain 27.000 m²		3 040 €	20 070 €	16 890 €			40 000 €	
Réfection réseaux d'eau		672 €	720 €	30 000 €			31 392 €	
COM: divers + signalétique	41 884 €	36 937 €	60 000 €	9 000 €	0 €	0 €	147 821 €	Remplacement total en 2024-2025
Divers (containeurs,...)	6 558 €	7 220 €	26 083 €	57 900 €	20 000 €	20 000 €	137 761 €	
Extension Déchetterie La Réole				40 000 €			40 000 €	Etude en 2025-2026/Tvx au-delà
<b>TOTAL DECHETERIES</b>	<b>218 319 €</b>	<b>163 204 €</b>	<b>1 447 809 €</b>	<b>634 390 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>20 000 €</b>	<b>2 503 722 €</b>	
<b>USINE DE MASSUGAS</b>								
Parc: pelle							0 €	
Parc: chargeur		255 000 €					255 000 €	
Parc: broyeur ou cribleur	252 140 €	2 405 €					254 545 €	
Parc: minipelle				70 000 €			70 000 €	
Parc: Manitou/télesco			103 300 €				103 300 €	
Parc: Installations techniques	17 215 €	32 719 €		252 600 €		60 000 €	362 534 €	Complément RIA en 2027
Parc: Bennes	111 460 €	31 151 €		34 000 €	33 000 €	33 000 €	242 611 €	Remplacement de 4/an (sur 60)
Parc: matériels (dt Hytower,...)	21 005 €	62 052 €	6 897 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	149 954 €	Filets anti-pigeons (2024)
<b>TOTAL MASSUGAS</b>	<b>401 820 €</b>	<b>383 327 €</b>	<b>110 197 €</b>	<b>376 600 €</b>	<b>53 000 €</b>	<b>113 000 €</b>	<b>1 437 944 €</b>	
<b>BUREAUX ADMINISTRATIF</b>								
Batiments	50 705 €	27 084 €	4 548 €				82 337 €	Abandon projet/Maison COVED
Aménagements	1 589 €	17 130 €	26 651 €	34 600 €	10 000 €	10 000 €	99 970 €	
Véhicules		6 900 €		0 €			6 900 €	VL et camions loués
NTI+mobilier	40 255 €	36 194 €	8 462 €	50 000 €	20 000 €	20 000 €	174 911 €	
<b>TOTAL SITE ADMINISTRATIF</b>	<b>92 549 €</b>	<b>87 308 €</b>	<b>39 661 €</b>	<b>84 600 €</b>	<b>30 000 €</b>	<b>30 000 €</b>	<b>364 118 €</b>	
<b>RECYCLERIES</b>								
Site PESSAC	62 449 €	30 177 €	156 431 €	15 000 €	1 500 000 €		1 764 058 €	Travaux hors ERP
Site PINEUILH				500 000 €			500 000 €	Achat + travaux ERP
Site La REOLE				670 000 €			670 000 €	Achat + travaux ERP
Véhicules	40 178 €			0 €			40 178 €	
Matériel divers	12 256 €	29 423 €		0 €	10 000 €	10 000 €	61 679 €	Chariot élévateur en 2024
<b>TOTAL RECYCLERIE</b>	<b>114 883 €</b>	<b>59 600 €</b>	<b>156 431 €</b>	<b>1 185 000 €</b>	<b>1 510 000 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>3 035 914 €</b>	
<b>CONTENEURISATION</b>								
Véhicules	40 178 €					30 000 €	70 178 €	
Conteneurs OM+CS	100 843 €	52 344 €	56 146 €	81 000 €	75 000 €	75 000 €	440 333 €	
BAV aériennes	64 836 €	75 333 €	163 396 €	85 500 €	85 500 €	85 500 €	560 065 €	Rplact 60 BAV(2024) + 15 ilots/an
BAV enterrées				115 500 €	115 000 €	115 000 €	345 500 €	0 ilots en 2024 puis 5/an
<b>TOTAL CONTENEURISATION</b>	<b>205 857 €</b>	<b>127 677 €</b>	<b>219 542 €</b>	<b>282 000 €</b>	<b>275 500 €</b>	<b>305 500 €</b>	<b>1 416 076 €</b>	
<b>BIODECHETS</b>								
Bornes collecte biodéchets			8 746 €	216 165 €	97 500 €	0 €	322 411 €	60 Bornes grutables et 7 CC1500
Composteurs collectifs		14 701 €	34 133 €	45 000 €	35 700 €		129 534 €	34 u. type cétoine (sans toit)
Composteurs regroupés		11 587 €		8 000 €	7 440 €		27 027 €	Composteurs indiv. x3 (investis)
Matériel pour sites compostage	58 205 €		6 525 €	31 500 €	10 000 €	10 000 €	116 230 €	
<b>TOTAL BIODECHETS</b>	<b>58 205 €</b>	<b>26 288 €</b>	<b>49 404 €</b>	<b>300 665 €</b>	<b>150 640 €</b>	<b>10 000 €</b>	<b>595 202 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 091 632 €</b>	<b>847 404 €</b>	<b>2 023 044 €</b>	<b>2 863 255 €</b>	<b>2 039 140 €</b>	<b>488 500 €</b>	<b>9 352 976 €</b>	

Rappel PPI 2024

8 776 670 €

**4- Hypothèses d'évolution générales 2024-2027.**

<b>DEPENSES- Hyp. d'inflation annuelle moyenne</b>	<b>Taux</b>
011-Charges Générales	2,00%
611-Marchés de prestations administratives	3,00%
611-Marchés de collecte/transport/traitement hors TGAP	2,00%
T.G.A.P.	Prévu
012-Charges de Personnel	2,50%
65-Autres charges de gestion courante	5,00%
66-Charges Financières	réel
<b>RECETTES- Hyp. de croissance annuelle moyenne</b>	<b>Taux</b>
74- Appels CDC- Redevance incitative	Hypothèse
74-SUBVENTIONS Filières valorisation	2,00%
74-SUBVENTIONS Ademe	fixe
74-Remboursements sur CAE	2,50%
70-Produit des services dt facturations	2,00%
013-Remboursements s/ rémunérations	2,50%
<b>EMPRUNTS- taux d'intérêt annuels anticipés</b>	<b>Taux</b>
Taux d'emprunt en 2024	3,39%
Taux d'emprunt en 2025	3,00%
Taux d'emprunt en 2026	2,50%
Taux d'emprunt en 2027	2,00%

**5- Evolution des principaux postes de dépenses sur la période 2024-2027.**

Au 611 du chapitre 011 (marchés), la projection financière repose essentiellement sur les hypothèses d'évolution des tonnages collectés/traités et des révisions des prix dans les marchés (clauses d'indexation).

## 1- Projection des Tonnages

<b>TONNAGES prévisionnels</b>	<b>CA 2023</b>	<b>CA 2024</b>	<b>Proj. 2025</b>	<b>Proj. 2026</b>	<b>Proj. 2027</b>	<b>%an</b>
<b>TRAITEMENT</b>	<b>19 173</b>	<b>19 407</b>	<b>19 162</b>	<b>19 131</b>	<b>19 109</b>	<b>-0,51%</b>
SOVAL-VEOLIA : Traitement des OM	10 388	10 079	9 809	9 809	9 809	-0,89%
SOVAL-VEOLIA : Traitement des Encombrants	3 897	3 800	3 686	3 575	3 468	-2,91%
COVED: TRI des recyclables	4 119	4 258	4 367	4 497	4 632	2,93%
COVED: Refus de TRI	769	1 270	1 300	1 250	1 200	-1,84%
<b>COLLECTE EN PAP</b>	<b>14 160</b>	<b>13 998</b>	<b>13 486</b>	<b>13 310</b>	<b>13 241</b>	<b>-1,80%</b>
COVED : COLLECTE PAP- fraction OM	10 311	10 060	9 557	9 341	9 197	-2,86%
COVED : COLLECTE PAP- fraction CS	3 849	3 938	3 929	3 969	4 044	0,90%
<b>COLLECTE EN PAV</b>	<b>3 240</b>	<b>3 362</b>	<b>3 743</b>	<b>4 078</b>	<b>4 312</b>	<b>9,42%</b>
COVED/BRANGEON : COLLECTE PAV-Verre	2 799	2 883	2 912	2 941	2 971	1,02%
COVED/BRANGEON : COLLECTE PAV-EMR	266	320	438	528	588	27,92%
COVED/BRANGEON : COLLECTE PAV-OM	4	19	252	468	612	NS
COVED/BRANGEON : COLLECTE PAV-JMR	171	140	141	141	141	0,24%
<b>TRANSPORT</b>	<b>18 613</b>	<b>18 277</b>	<b>18 002</b>	<b>18 021</b>	<b>18 049</b>	<b>-0,42%</b>
MAUFFREY: Transport Encombrants	3 897	3 800	3 686	3 575	3 468	-2,91%
MAUFFREY: Transport OM	10 398	10 079	9 809	9 809	9 809	-0,89%
MAUFFREY: Transport Recyclables	4 119	4 258	4 367	4 497	4 632	2,93%
MAUFFREY: Transport EMR/JMR	199	140	140	140	140	0,00%

Les OMR traités font l'objet d'une prévision de diminution d'environ 1% par an :

- Réduction de 3% par an des tonnages collectés en PAP (-200 T/an),
- Substitués par une augmentation d'environ +200 T/an des tonnages collectés en PAV, traduction de déploiement de nouvelles bornes pour accompagner la transition des 6 communes au passage en PAV.

En parallèle, les tonnages de recyclables font l'objet d'une prévision d'augmentation de 3 % par an :

- Augmentation de 1% par an des tonnages collectés en PAP (+100 T/an),
- Plus augmentation d'environ +50 T/an des tonnages collectés en PAV, dans le cadre de la même substitution que pour les OM.

Cette hypothèse concernant OMR/CS est cohérente avec les orientations prises dans les ROB précédents, mais les tendances sont désormais projetées sur les deux modes de collecte qui coexisteront à l'avenir sur le territoire.

Pour ce qui concerne les encombrants, nous prévoyons une réduction progressive des tonnages collectés de -100 T par an du fait de la mise en service prochain de la nouvelle REP Bâtiment qui devrait amener les professionnels à déposer moins de déchets dans la mesure où des points de collecte se développeront.

Malgré un très bon taux de collecte du verre, nous maintenons une perspective de croissance de +1% en moyenne annuelle. Les autres tonnages de CS sont attendus stables. Les tonnages des autres matières sont relativement anecdotiques dans la prospective.

## 2- Les hypothèses de Prix

Eu égard à l'évolution constatée des indices de révision en 2022, l'évolution des prix de service, pour la fraction hors TGAP, est projetée à + 2% par an au-delà de 2024, pour les marchés de collecte et traitement avec nos plus gros opérateurs : COVED, VEOLIA, BRANGEON, ainsi que les marchés de transport et les traitements de plus faible valeur.

Comme précisé précédemment, la fraction de TGAP suit la trajectoire votée par le parlement.

## 3- Le chapitre 012- masse salariale

La projection de la masse salariale est basée sur un organigramme qui tient compte du recrutement d'un Directeur des Services Techniques, et de la suppression du poste de développement, dont le titulaire a quitté la structure en cette fin d'année. Par ailleurs, ses missions, largement subventionnées par l'ADEME, se sont achevées ou n'ont pas trouvé de perspectives suffisantes.

Nous ne prévoyons pas le renouvellement massif de contrats aidés à la Recyclerie, dans cette nouvelle année de transition qui verra la relocalisation de la Recyclerie, et des travaux préalables à l'ouverture d'ERP.

Toutes choses égales par ailleurs, l'hypothèse de croissance du GVT pour 2024 est de +3%.

## 4- Les autres chapitres de dépenses

Dans la mesure où l'essentiel des événements exceptionnels constatés cette année a fait l'objet de provisions ou de dépenses en un seul bloc en 2024, nous prévoyons au maximum 50 K€ de potentielles « surprises » chaque année.

Les charges financières prévues sont constituées des engagements connus dans les tableaux d'amortissement des emprunts passés, et (sur une ligne différente dans le tableau ci-dessous), des intérêts des emprunts à souscrire pour faire face aux investissements immobiliers du PPI.

Ils ont été calibrés sur la base de 60% des montants annuels de ces investissements, remboursables trimestriellement sur 15 ans avec des échéances constantes. Les taux d'intérêts évoluent selon l'année de leur souscription selon les hypothèses figurant au paragraphe « évolutions générales » ci-dessus.

## 5- Les amortissements : 1,0 M€ annuels prévus.

## **Evolution des principaux postes de recettes sur la période 2024-2027.**

### 1- Les recettes de Redevance

La présente prospective repose sur l'hypothèse de la non-augmentation de la grille sur la période.

Par contre, elle intègre une croissance naturelle de la base de taxation de plus de 1% par an, au regard du constat réalisé sur les deux dernières années, indépendamment de toute hausse de tarif, ou de baisse du nombre des levées forfaitaires. Une application rigoureuse du règlement de collecte et l'amélioration continue de la base de données des usagers explique ce phénomène. Une augmentation tendancielle de +1% par an a été prise pour hypothèse.

### 2- Les recettes des filières de Recyclage

Comme développé précédemment, le contrat CITEO s'établit désormais sur une perspective de recettes de 1,5 M€ par an, transcrite dans le modèle. Cette tendance constitue un minimum, puisque l'USTOM bénéficie d'autres soutiens plus marginaux en termes financiers (EcoLogic, ECO-TLC, OCADE3E,...)...

### 3- Les subventions

Ces recettes sont fondées sur les notifications reçues pour les appels à projets déposés ces dernières années qui dépendent cependant pour la plupart de l'atteinte des objectifs fixés ; seuls 95 K€ de recettes sont prévus en 2025 et 2026 (AAP Tribio), et il est, à ce jour, difficile d'anticiper de futurs appels à projets.

### 4- Les produits et services de l'USTOM

Les recettes d'apports en déchèteries par les professionnels sont prévues en hausse de 2%.

### 5- Les reventes de matériaux

Le marché de revente de matériaux piloté par l'USTOM et associant d'autres collectivités a été renouvelé une nouvelle fois pour 2025. Eu égard à la fluctuation des cours, il est raisonnable de maintenir la recette annuelle prévisionnelle autour de 500 à 600K€, recette qui, ces dernières années a toujours été atteinte.

### 6- Les autres produits

La Recyclerie étant engagée en 2025 dans une nouvelle année de transition, il est difficile d'en prévoir les recettes qui dépendront de la capacité des lieux choisis à accueillir du public et à générer une activité stable. Il est prévu de reconduire la projection pour 2024 et de retrouver les recettes habituelles à compter de 2026.

### 7- Etalement des subventions (042) : 179 K€ (dito les années précédentes)

NB : 2027 constituera la dernière année de reprise des subventions au résultat de fonctionnement.

Envoyé en préfecture le 06/12/2024

Reçu en préfecture le 06/12/2024

Publié le

ID : 033-253303499-20241126-D20241133BIS-DE

## 6 - Prospective de la section de fonctionnement

SCENARIO PROSPECTIF 2023-2027 avec DEPLOIEMENT PAV II									0.00% par an
(Données exprimées en K€)		Comptes administratifs				Projection N	Prospective FONCTIONNEMENT		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA proj.2024	CA proj.2025	CA proj.2026	CA proj.2027
DEPENSES									
	Charges Générales	865	990	1 209	1 229	1 547	1 578	1 610	1 642
	611-Marchés de prestations administratives	0	109	93	255	214	220	227	234
	611-Marchés de coll./transp./trait. hors TGAP	5 091	5 492	5 625	5 370	5 529	5 806	6 126	6 453
	611-T.G.A.P.	249	434	546	627	694	755	747	740
	<b>Sous-Total 011 :</b>	<b>6 205</b>	<b>7 024</b>	<b>7 474</b>	<b>7 481</b>	<b>7 984</b>	<b>8 359</b>	<b>8 710</b>	<b>9 069</b>
012	Charges de Personnel	2 184	2 136	2 316	2 538	2 696	2 864	2 935	3 009
65	Autres charges de gestion courante	42	50	60	70	79	83	87	91
66	Charges Financières	92	88	79	71	71	73	66	61
66	Intérêts nouveaux emprunts	0	0	0	0	0	18	43	63
67	Charges Exceptionnelles	28	17	16	38	207	50	50	50
68	Provisions pour risques et charges	0	5	0	25	795	0	0	0
022	Dépenses Imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Dotations aux amortissements/Cession	720	773	1 550	944	863	1 000	1 000	1 000
023	Virt à la section de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0
	<b>TOTAUX :</b>	<b>9 272</b>	<b>10 093</b>	<b>11 495</b>	<b>11 167</b>	<b>12 695</b>	<b>12 446</b>	<b>12 891</b>	<b>13 343</b>
(Données exprimées en K€)		Comptes administratifs				Projection N	Prospective FONCTIONNEMENT		
RECETTES		CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA proj.2024	CA proj.2025	CA proj.2026	CA proj.2027
74	CDC- appels RI	7 782	8 842	9 358	9 330	9 930	9 843	9 942	10 041
	SUBVENTIONS Filières valorisation	1 254	954	938	1 401	1 831	1 500	1 500	1 500
	SUBVENTIONS (Ademe, TOTAL)	33	0	0	30	156	60	35	0
	Remboursements sur CAE	52	85	95	101	50	51	53	54
	<b>Sous-Total 74 :</b>	<b>9 121</b>	<b>9 880</b>	<b>10 391</b>	<b>10 863</b>	<b>11 967</b>	<b>11 454</b>	<b>11 629</b>	<b>11 696</b>
70	Produit des services de l'USTOM	347	491	463	448	400	422	460	498
70	Revente de matériaux	294	788	975	573	700	584	596	608
013	Remboursements et rémunérations	104	19	63	38	43	44	45	46
75	Autres revenus dont Recyclerie	185	275	336	223	140	150	223	336
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	14	83	276	109	32	10	10	10
78	Reprise sur amort. & provisions	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opération d'ordre entre sections	173	173	179	179	179	179	179	179
002	Solde cumulé reporté								
	<b>TOTAUX :</b>	<b>10 238</b>	<b>11 709</b>	<b>12 683</b>	<b>12 432</b>	<b>13 461</b>	<b>12 844</b>	<b>13 041</b>	<b>13 271</b>
	<b>Résultat de fonctionnement de l'année N</b>	<b>967</b>	<b>1 617</b>	<b>1 188</b>	<b>1 265</b>	<b>766</b>	<b>397</b>	<b>150</b>	<b>-72</b>
	Solde d'exécution N	2 675	4 291	5 418	6 683	6 648	6 546	5 096	4 324
	<b>FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>0</b>	<b>-61</b>	<b>0</b>	<b>-800</b>	<b>-500</b>	<b>-1 600</b>	<b>-700</b>	<b>-150</b>

Sans augmentation de la grille sur la période, le résultat projeté rejoint l'équilibre à l'horizon 2026. En effet, il apparaît un effet ciseau de 200 K€/an, au demeurant peu prononcé, puisque sur les deux dernières années de la période, les recettes progressent de 2% (+200K€/an) quand les dépenses progressent de 4% (+400 K€/an).

Enfin, sur la dernière ligne du tableau ressort la part du résultat cumulé qui devra être affecté à la section d'investissement entre 2024 et 2027 : 2.950 K€ (3.750 K€ entre 2023 et 2027).

## 7-Prospective de la section d'investissement

(Données exprimées en K€)		Comptes administratifs				Projection N	Prospective INVESTISSEMENT			
SECTION D'INVESTISSEMENT		CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA proj.2024	CA proj.2025	CA proj.2026	CA proj.2027	Hyp. Evol/an
<b>DEPENSES</b>										
16	Emprunts et assimilés	304	310	316	323	330	288	293	298	
16	Rembt capital nouveaux emprunts	0	0	0	0	0	27	75	134	
204	Fonds de concours	0	0	0	0	0	0	0	0	
	immobilisations incorporelles	50	47	61	48	238	50	50	50	
21	Immobilisations Corporelles	416	596	571	1 044	1 455	1 310	339	429	
	en cours (Opérations en cours)	357	27	18	0	1 102	1 203	1 500	0	
21	Immobilisations Opérations bio déchets	0	0	0	0	76	301	151	10	
27	Cautions et emprunts	0	236	200	0	0	0	0	0	
020	Dépenses imprévues d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	
040	Opérations d'ordre entre sections	173	173	179	179	179	179	179	179	
041	Op. d'ordre à l'intérieur de la section	46	22	200	0	0	0	0	0	
001	Déficit d'investissement reporté	0	0	0	0	122	0	0	0	fixe
<b>TOTAUX :</b>		<b>1 346</b>	<b>1 410</b>	<b>1 545</b>	<b>1 593</b>	<b>3 379</b>	<b>3 357</b>	<b>2 586</b>	<b>1 099</b>	
<b>RECETTES</b>										
13	Dotations et Fonds de réserve	0	91	61	0	800	0	0	0	
16	emprunts et assimilés	20	256	0	0	700	700	900	0	
23	remboursements sur retenues de garanties	0	0	0	0	0	0	0	0	
040	Amortissements	720	773	1 550	944	863	1 000	1 000	1 000	
041	Op. d'ordre à l'intérieur de la section	46	22	200	0	0	0	0	0	
021	Virt de la SF/ affectation de résultat en SI	0	0	0	800	500	1 600	700	150	
<b>TOTAUX :</b>		<b>786</b>	<b>1 142</b>	<b>1 811</b>	<b>1 745</b>	<b>2 863</b>	<b>3 300</b>	<b>2 600</b>	<b>1 150</b>	
<b>Résultat d'investissement de l'année N</b> (après affectation du résultat N)		<b>-559</b>	<b>-268</b>	<b>266</b>	<b>151</b>	<b>-515</b>	<b>-57</b>	<b>14</b>	<b>51</b>	
Résultat de fonctionnement de l'année N		967	1 617	1 188	1 265	766	397	150	-72	
Résultat d'investissement de l'année N		-559	-268	266	151	-515	-57	14	51	
Résultat reporté N-1		1 088	529	261	527	0	41	-16	-2	
Solde d'exécution N		72	13	7	0	41	-16	-2	49	

Les 9,353 M€ du PPI figurent dans les cases aux contours rouges du tableau précédent.

Il est proposé de les financer par :

- 2,3 M€ d'emprunts, souscrits successivement en 2024 (700 K€ activé pour la déchèterie de St Magne) puis en 2025 pour 700 K€ (projet des 2 recycleries Nord et Sud), puis en 2026 pour 900 K€ (réhabilitation du site de Pessac).
- Des fonds propres prélevés sur le Fond de Roulement (réserves constituées par l'accumulation des résultats passés) jusque fin 2023 et sur les résultats capitalisés futurs, ...
- ... minorés des potentielles subventions mobilisables sur les projets de Recycleries.

Le tableau ci-dessous l'évolution de la consommation du fonds de roulement (ou résultat de fonctionnement capitalisé) dans la perspective présentée.

## Evolution du FdR fin N sans augmentation de tarif

(en K€)	FdR fin N-1	Résultat N	Affect. à la SI	FdR fin N
2023				<b>5 883</b>
2024	<b>5 883</b>	766	-500	<b>6 149</b>
2025	<b>6 149</b>	397	-1 600	<b>4 946</b>
2026	<b>4 946</b>	150	-700	<b>4 396</b>
2027	<b>4 396</b>	-72	-150	<b>4 174</b>
Consommation de FdR		1 241	-2 950	-1 709

**Commentaire :** Le FdR s'élevait à 5,4 M€ fin 2022. Sur la période 2023-2027, le résultat estimé qui totaliserait 2,5 M€ est inférieur au besoin d'autofinancement de la section d'investissement s'élevant à 3,75 M€ sur la même période. Malgré les 2,3 M€ d'emprunts prévus ci-dessus, le financement de la section d'investissement nécessitera une ponction nette dans le FdR initial qui reviendrait à 4,2 M€ fin 2027.

Le FdR fin de période reste significativement supérieur à la limite de 2 M€ que nous estimions minimale en début de mandat pour maintenir une trésorerie hors de danger. Si l'on considère que ce seuil devrait être porté à 3M€ en raison de la croissance constatée au fil des dernières années sur les recettes et les produits, la situation présentée répond à ce critère.

**Le résultat projeté de l'équilibre financier en fonctionnement montre une dégradation progressive nécessitant, toutes choses égales par ailleurs, un réajustement de quelques points de la grille.**

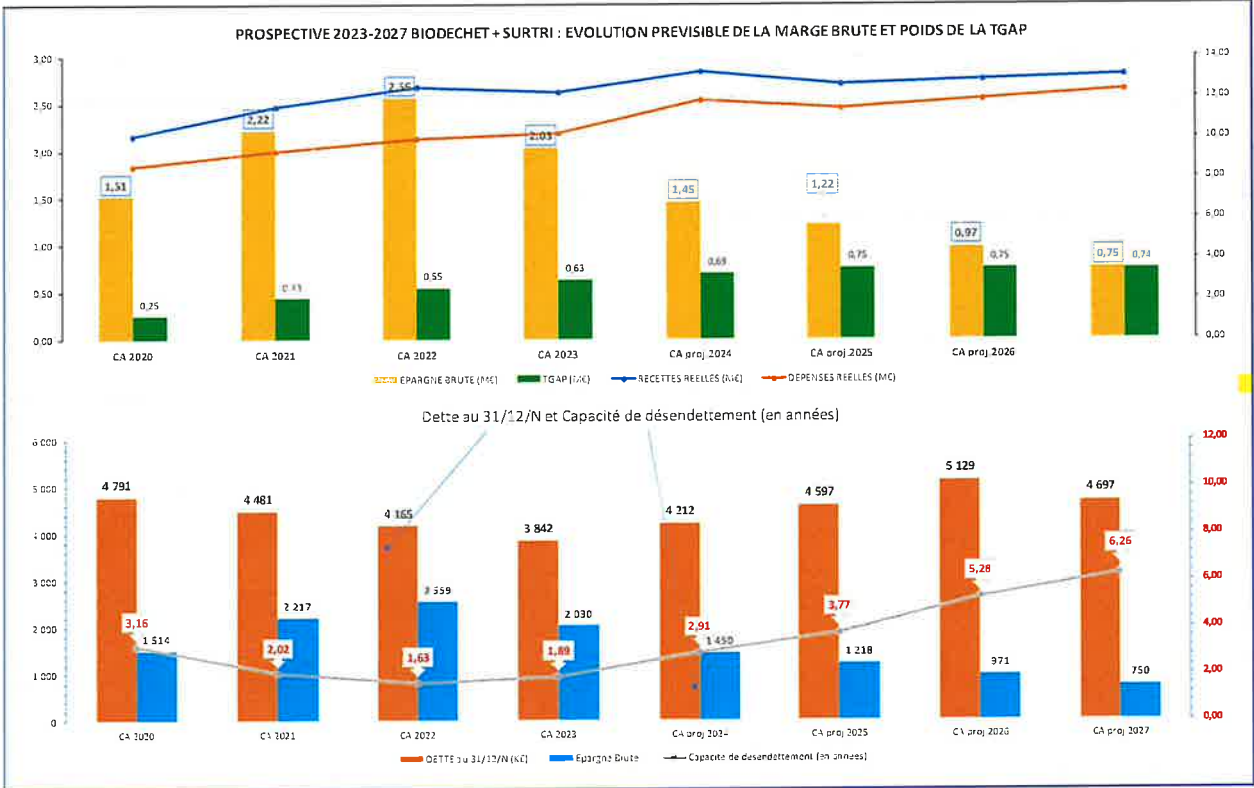
#### **8- Perspective en matière d'endettement**

Le capital restant dû de la dette au 31/12/2024 s'élève à 3 512 000 €.

Compte tenu des 2,3 M€ de nouveaux emprunts et du remboursement du capital de la dette, le capital restant dû au 31/12/2027 s'élèvera à 4 697 000 €.

Au regard de la Marge Brute prévisible fin 2024 (1,45 M€), la capacité de désendettement actuelle de l'USTOM est de 2,9 ans.

Sans augmentation de la grille, la capacité de désendettement affichera alors une augmentation à 6,3 années, ce niveau étant compatible avec les règles d'équilibre financier applicables aux collectivités territoriales (plafond maximal de 12 ans). **Dès lors, le Plan Pluriannuel d'Investissement peut être considéré comme soutenable.**



**9 – Option proposée : une augmentation unique de la grille tarifaire de +3% en 2025.**

Les tableaux ci-après, actualisés avec cette option, présentent une amélioration logique de la situation financière et des principaux indicateurs en 2025, 2026 et 2017 :

- Le fonds de roulement fin de période est amélioré de 0,9 M€ (de 4,174 M€ à 5,069 M€),

**Evolution du FdR fin N avec augmentation de +3% en 2025**

(en K€)	FdR fin N-1	Résultat N	Affectation SI	FdR fin N
2023				5 883
2024	5 883	766	-500	6 149
2025	6 149	692	-1 600	5 241
2026	5 241	448	-700	4 989
2027	4 989	230	-150	5 069
Consommation de FdR		2 136	-2 950	-814

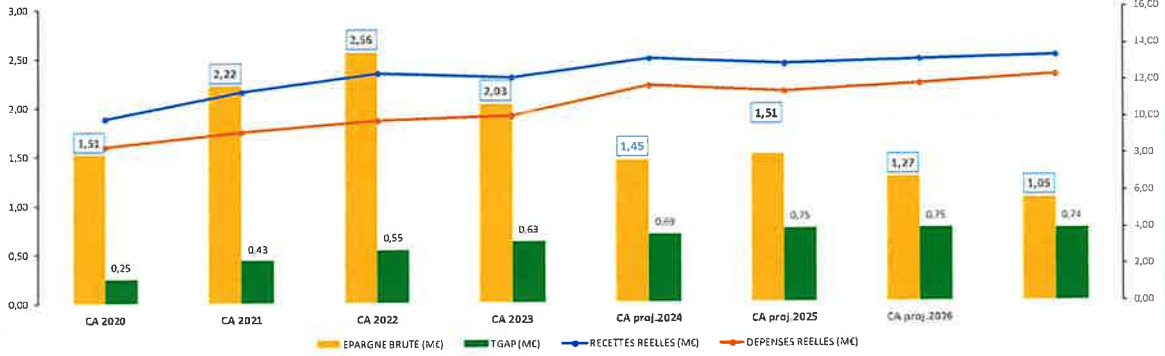
SCENARIO PROSPECTIF 2023-2027 avec DEPLOIEMENT PAV //					_tarif RI = 3.00% en 2025				
(Données exprimées en K€)		Comptes administratifs				Projection N	Prospective FONCTIONNEMENT		
SECTION DE FONCTIONNEMENT		CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA proj.2024	CA proj.2025	CA proj.2026	CA proj.2027
<b>DEPENSES</b>									
011	Charges Générales	865	990	1 209	1 229	1 547	1 578	1 610	1 642
	611-Marchés de prestations administratives	0	109	93	255	214	220	227	234
	611-Marchés de coll./transp./trait. hors TGAP	5 091	5 492	5 625	5 370	5 529	5 806	6 126	6 453
	611-T.G.A.P.	249	434	546	627	694	755	747	740
	<b>Sous-Total 011 :</b>	<b>6 205</b>	<b>7 024</b>	<b>7 474</b>	<b>7 481</b>	<b>7 984</b>	<b>8 359</b>	<b>8 710</b>	<b>9 069</b>
012	Charges de Personnel	2 184	2 136	2 316	2 538	2 696	2 864	2 935	3 009
65	Autres charges de gestion courante	42	50	60	70	79	83	87	91
66	Charges Financières	92	88	79	71	71	73	66	61
66	Intérêts nouveaux emprunts	0	0	0	0	0	18	43	63
67	Charges exceptionnelles	38	17	16	38	207	50	50	50
68	Provisions pour risques et charges	0	5	0	25	795	0	0	0
022	Dépenses Imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Dotations aux amortissements/Cession	720	773	1 550	944	863	1 000	1 000	1 000
023	Virt à la section de fonctionnement	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAUX :</b>		<b>9 272</b>	<b>10 093</b>	<b>11 495</b>	<b>11 167</b>	<b>12 695</b>	<b>12 446</b>	<b>12 891</b>	<b>13 343</b>
(Données exprimées en K€)		Comptes administratifs				Projection N	Prospective FONCTIONNEMENT		
<b>RECETTES</b>		CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA proj.2024	CA proj.2025	CA proj.2026	CA proj.2027
74	CDC- appels RI	7 782	8 842	9 358	9 330	9 930	10 138	10 240	10 342
	SUBVENTIONS Filières valorisation	1 254	954	936	1 401	1 831	1 500	1 500	1 500
	SUBVENTIONS (Ademe, TOTAL)	33	0	0	30	156	60	35	0
	Remboursements sur CAE	52	85	95	101	50	51	53	54
	<b>Sous-Total 74 :</b>	<b>9 121</b>	<b>9 880</b>	<b>10 391</b>	<b>10 863</b>	<b>11 967</b>	<b>11 750</b>	<b>11 827</b>	<b>11 896</b>
70	Produit des services de l'USTOM	347	491	463	448	400	422	460	498
70	Revente de matériaux	294	788	975	573	700	584	596	608
013	Remboursements et rémunérations	104	19	63	38	43	44	45	46
75	Autres revenus dont Recyclerie	185	275	336	223	140	150	223	336
76	Produits financiers	0	0	0	0	0	0	0	0
77	Produits exceptionnels	14	83	276	109	32	10	10	10
78	Reprise sur amort. & provisions	0	0	0	0	0	0	0	0
042	Opération d'ordre entre sections	173	173	179	179	179	179	179	179
002	Solde cumulé reporté								
<b>TOTAUX :</b>		<b>10 238</b>	<b>11 709</b>	<b>12 683</b>	<b>12 432</b>	<b>13 461</b>	<b>13 139</b>	<b>13 340</b>	<b>13 572</b>
<b>Résultat de fonctionnement de l'année N</b>		<b>967</b>	<b>1 617</b>	<b>1 188</b>	<b>1 265</b>	<b>766</b>	<b>692</b>	<b>448</b>	<b>230</b>
Solde d'exécution N		2 675	4 291	5 418	6 683	6 648	6 641	5 640	5 219
<b>FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0</b>	<b>61</b>	<b>0</b>	<b>-800</b>	<b>-500</b>	<b>-1 600</b>	<b>-700</b>	<b>-150</b>
Epargne Brute		1 514	2 217	2 559	2 030	1 450	1 514	1 270	1 051
(Données exprimées en K€)		Comptes administratifs				Projection N	Prospective INVESTISSEMENT		
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA proj.2024	CA proj.2025	CA proj.2026	CA proj.2027
<b>DEPENSES</b>									
16	Emprunts et assimilés	304	310	316	323	330	288	293	298
16	Rembt capital nouveaux emprunts	0	0	0	0	0	27	75	134
204	Fonds de concours	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations Incorporelles	50	47	61	48	238	50	50	50
21	Immobilisations Corporelles	416	596	571	1 044	1 455	1 310	339	429
23	Immob.en cours (Opérations en cours)	357	27	18	0	1 102	1 203	1 500	0
21	Immobilisations Opérations bio déchets	0	0	0	0	76	301	151	10
27	Cautions et emprunts	0	236	200	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Opérations d'ordre entre sections	173	173	179	179	179	179	179	179
041	Op. d'ordre à l'intérieur de la section	46	22	200	0	0	0	0	0
001	Déficit d'investissement reporté	0	0	0	0	122	0	0	0
<b>TOTAUX :</b>		<b>1 346</b>	<b>1 410</b>	<b>1 545</b>	<b>1 593</b>	<b>3 379</b>	<b>3 357</b>	<b>2 586</b>	<b>1 099</b>
<b>RECETTES</b>		CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA proj.2024	CA proj.2025	CA proj.2026	CA proj.2027
13	Dotations et Fonds de réserve	0	91	61	0	800	0	0	0
16	emprunts et assimilés	20	256	0	0	700	700	900	0
23	remboursements sur retenues de garanties	0	0	0	0	0	0	0	0
040	Amortissements	720	773	1 550	944	863	1 000	1 000	1 000
041	Op. d'ordre à l'intérieur de la section	46	22	200	0	0	0	0	0
021	Virt de la SF/ affectation de résultat en SI	0	0	0	800	500	1 600	700	150
<b>TOTAUX :</b>		<b>786</b>	<b>1 142</b>	<b>1 811</b>	<b>1 745</b>	<b>2 863</b>	<b>3 300</b>	<b>2 600</b>	<b>1 150</b>
<b>Résultat d'investissement de l'année N</b>		<b>-559</b>	<b>-268</b>	<b>266</b>	<b>151</b>	<b>-515</b>	<b>-57</b>	<b>14</b>	<b>51</b>
(après affectation du résultat N)									
Résultat de fonctionnement de l'année N		967	1 617	1 188	1 265	766	692	448	230
Résultat d'investissement de l'année N		-559	-268	266	151	-515	-57	14	51
Résultat reporté N-1		1 088	529	261	527	0	41	-16	-2
Solde d'exécution N		77	31	7	0	41	16	2	4

- La marge brute d'autofinancement en 2027 passe de 0,75 M€ à 1 M€, améliorant mécaniquement la capacité de désendettement qui passe de 6,26 années à 4,47 années (la dette étant identique, le PPI et son financement restant inchangés).



Aggrégats/Années	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA proj.2024	CA proj.2025	CA proj.2026	CA proj.2027
RECETTES REELLES (M€)	10,07	11,54	12,50	12,25	13,28	12,96	13,16	13,39
DÉPENSES REELLES (M€)	8,55	9,32	9,94	10,22	11,83	11,45	11,89	12,34
TGAP (M€)	0,25	0,43	0,55	0,63	0,69	0,75	0,75	0,74
EPARGNE BRUTE (M€)	1,51	2,22	2,56	2,03	1,45	1,51	1,27	1,05
% E. BRUTE	15,04%	19,22%	20,47%	16,57%	10,92%	11,68%	9,65%	7,85%
DÉTTE au 31/12/N (K€)	4 791	4 481	4 165	3 842	4 212	4 597	5 129	4 697
Capacité de désendettement (en années)	3,16	2,02	1,63	1,89	2,91	3,04	4,04	4,47

PROSPECTIVE 2023-2027 : EVOLUTION PREVISIBLE DE LA MARGE BRUTE ET POIDS DE LA TGAP



Dette au 31/12/N et Capacité de désendettement (en années)

